



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Ministère de l'Administration territoriale,  
de la Gouvernance locale  
et des Affaires coutumières

## Communiqué du ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières

La commémoration du 52<sup>ème</sup> anniversaire de l'attentat de Sarakawa, sera célébrée cette année comme suit :

### A- A Tchitchao : Vendredi 23 Janvier 2026

Conférence publique au Collège militaire EYADEMA de Tchitchao à partir de 10 heures 00 minute sur le thème central intitulé : « *Collège militaire Eyadéma de Tchitchao (1979-2026) : un homme, une histoire, une vision* » suivie du dévoilement du buste du Père de la Nation, Feu Général GNASSINGBE Eyadéma.

La mise en place doit être terminée à 09 heures 30 minutes.

### B- A Sarakawa : Samedi 24 janvier 2026

- **15 heures 37 minutes** : Dépôt de gerbes au mausolée de Sarakawa par Son Excellence Monsieur le Président du Conseil ou son représentant

Sont invitées à cette cérémonie, les personnalités suivantes :

- Monsieur le président de l'Assemblée nationale ;
- Monsieur le président du Sénat ;
- les présidents des institutions de la République ;
- les membres du gouvernement ;
- les députés de la région de la Kara ;
- les sénateurs de la région de la Kara ;
- le général Chef d'Etat-major général des Forces armées togolaises (FAT) ;
- les chefs d'Etat-major des armées ;
- les officiers supérieurs des forces de défense et de sécurité (FDS) ;
- le gouverneur de la région de la Kara ;
- le président du conseil régional de la Kara ;
- les préfets de la région de la Kara ;
- les secrétaires généraux du gouvernement, du conseil régional et des préfectures de la région de la Kara ;
- les maires, les adjoints aux maires et les secrétaires généraux des communes de la région de la Kara ;
- les membres des bureaux des conseils préfectoraux de la chefferie traditionnelle de la région de la Kara ;
- les chefs canton de la Kozah ;
- les présidents de fédérations des organisations religieuses de la région de la Kara ;
- la population de Sarakawa et de ses environs.

La mise en place doit être terminée à 15 heures 00 minute.

### **C- A Lomé : Samedi 24 janvier 2026**

- **15 heures 37 minutes** : Dépôt de gerbes à la place des martyrs par Son Excellence Monsieur le Président du Conseil ou son représentant

#### **Sont invitées à cette cérémonie, les personnalités suivantes :**

- les membres du gouvernement ;
- les députés ;
- les sénateurs ;
- les directeurs de cabinet, les secrétaires généraux, les attachés de cabinet, les conseillers techniques, les chargés de mission, les directeurs généraux et centraux des ministères;
- Madame le gouverneur du District autonome du grand Lomé (DAGL) ;
- les préfets du Golfe et d'Agoè-Nyivé ;
- les maires, les adjoints aux maires du Grand Lomé ;
- le Secrétaire général du District autonome du grand Lomé, les secrétaires généraux des préfectures et des communes du Grand Lomé ;
- les officiers supérieurs des forces de défense et de sécurité (FDS) ;
- les chefs de cantons du Grand Lomé ;
- les présidents de fédérations des organisations religieuses du Grand Lomé.

**La mise en place doit être terminée à 15 heures 00 minute.**

### **D- Dans les chefs-lieux de région : Samedi 24 janvier 2026**

**15 heures 37 minutes** : Dépôt de gerbe par le gouverneur ou son représentant.

**La tenue blanche recommandée.**

Fait à Lomé, le 21 janvier 2026

#### **AWATE Hodabalo**

Ministre de l'administration territoriale,  
de la gouvernance locale et des affaires  
coutumières (MATGLAC)